

MISE EN PLACE DU CONTRAT

- 1 Le candidat transmet à l'employeur le « pack entreprise ».
- 2 L'employeur contacte son OPCO afin de vérifier les modalités et le niveau de prise en charge de la formation.
- 3 L'employeur complète la fiche d'engagement avec précision, et la retourne par mail (adresses mentionnées en haut de la fiche d'engagement) pour validation des missions par le responsable pédagogique.
- 4 Dès validation de la fiche d'engagement, le CFA transmet le CERFA pré-rempli avec les éléments à sa disposition pour complétude et modification.
- 5 Dès réception du CERFA complété par l'entreprise, le CFA transmet la convention de formation à signer électroniquement.
- 6 A réception de la convention signée, le CFA transmet le CERFA définitif à signer électroniquement.
- 7 Si l'entreprise donne mandat au CFA, ces documents seront transmis directement à l'OPCO.

Dans le cas contraire, *au plus tard dans les 5 jours suivant la date de début d'exécution du contrat, l'employeur doit déposer* le contrat d'apprentissage CERFA signé accompagné de la convention de formation signée avec le CFA à son *opérateur de compétences (OPCO) pour valider sa prise en charge financière.*

L'OPCO statue sur la prise en charge financière dans un délai de 20 jours à compter de la réception de l'ensemble des documents.

DEMARCHES DE LA RESPONSABILITE DE L'EMPLOYEUR

- Effectuer la **Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE)** auprès de l'URSSAF dans un délai de 8 jours **avant** la date d'embauche. <https://www.due.urssaf.fr/declarant/index.jsf>
- Faire passer une **visite médicale d'embauche**.
- Nommer obligatoirement un maître d'apprentissage pour **encadrer l'alternant**.
- ⓘ **Des pièces justificatives pourront être demandées** (titre ou diplôme du MA, expérience professionnelle, fiche médicale, autorisation de travail pour les étrangers)
- Conserver une copie intégrale du dossier et donner une copie du contrat au jeune dès le démarrage.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les contrats sont financés par les OPCO sur la base des niveaux de prise en charge définis annuellement par la branche professionnelle dont relève l'entreprise (Référentiel France Compétences).

A titre indicatif, pour l'année universitaire 2024/2025, notre coût de formation de niveau Licence (BUT et licence professionnelle) est de 8 200,00 € annuel. Dans le cadre du développement de partenariats de l'IUT de Tarbes dans la nouvelle Université de technologie de Tarbes, il a été décidé que les conventions de formation seraient établies au montant pris en charge par l'OPCO. Ainsi, il ne sera pas facturé de reste à charge à l'entreprise.

REMUNERATION DE L'APPRENTI

L'entreprise s'engage à verser un **saire mensuel** à l'apprenti qu'il soit en entreprise ou en centre de formation.

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

Année du contrat ²	Salaire minimum en % du SMIC (OU SMC ¹)		
	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
2 ^{ème} année BUT Licence professionnelle	51%	61%*	100%*
3 ^{ème} année BUT	67%	78%*	100%*

En cas d'absence non-justifiée de l'alternant (en entreprise et centre de formation), l'employeur est en droit de faire une retenue sur salaire.

¹ ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable que le SMIC

² [Décret n° 2020-373 du 30 mars 2020 \(JO du 31.3.20\)](#)

❗ Ce document doit obligatoirement être signé par tous les partenaires AU MINIMUM 8 jours avant le début du contrat et retourné à : magali.larrang@iut-tarbes.fr Copie à : alternance.iut-tarbes@uttop.fr

Fermeture de l'Université de technologie de Tarbes du vendredi 19 juillet midi au lundi 19 août 2024 matin

Merci de compléter ce document de manière numérique et non manuscrite

L'APPRENTI

NOM et Prénom : Date de naissance :

E-mail perso : Tél. (portable) :

Parcours : Conception et Production Durable Innovation pour l'industrie

Si vous êtes concernés par l'une des situations suivantes, merci de cocher la case :

Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé Inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau

L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse du lieu d'exécution du contrat :

CP : VILLE :

Activité de l'entreprise :

SIRET du lieu d'exécution du contrat :

Code NAF : Effectif du site : Code IDCC obligatoire :

OPCO régional (Opérateur de Compétences) :

Contacts :

Nom - Prénom du Responsable des Ressources Humaines :

E-mail : Tél. :

Nom – Prénom du contact administratif pour la mise en place du contrat (si différent) :

E-mail : Tél. :

La signature de la convention et du contrat se fera électroniquement. Il est nécessaire d'avoir l'email et le numéro de téléphone portable du signataire.

Nom – Prénom du signataire du contrat :

E-mail (qui réceptionnera le CERFA et le signera électroniquement) :

Portable :

Nom – Prénom du signataire de la convention (si différent) :

E-mail (qui réceptionnera la convention et la signera électroniquement) :

Portable :

Le nom du signataire est celui qui apparaîtra sur le contrat d'apprentissage.

L'adresse email peut-être celle du signataire OU celle de la personne ayant la délégation de signature.

***Attention :** Le message que le signataire recevra sur cette adresse email et qui contiendra le lien vers le contrat d'apprentissage, ne pourra pas être transféré à une tierce personne.*

NOM et Prénom de l'apprenti :

Parcours : Conception et Production Durable Innovation pour l'industrie

LA FORMATION

Parcours :

Conception et Production Durable Code diplôme : 251 251 02 RNCP 35467
Innovation pour l'Industrie Code diplôme : 251 251 03 RNCP 35463
Dates de la formation : Du 09/09/2024 au 03/07/2026 Durée de la formation : 1263 h

LE CONTRAT

Type de contrat : CDD CDI

Date début contrat : Date fin contrat :

Le contrat doit obligatoirement se terminer au plus tôt le 03/07/2026 et au plus tard le 28/08/2026

Nom et prénom du maître d'apprentissage :

Fonction :

E-mail : Tél. :

LA REMUNERATION *Décret n° 2020-373 du 30 mars 2020 (JO du 31.3.20)*

*La rémunération des apprentis en 2ème année de BUT correspond à une deuxième année de contrat.
Si le contrat fait plus de 12 mois, la rémunération bascule sur une nouvelle année de contrat à l'issue des 12 mois.
Si l'apprenti change de tranche d'âge durant son contrat, le taux de rémunération change le 1er jour du mois suivant sa date anniversaire.*

Année du contrat	Salaire minimum en % du SMIC		
	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
2 ^{ème} année de BUT	51%	61%*	100%*
3 ^{ème} année de BUT	67%	78%*	100%*

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable que le SMIC

Les rémunérations ci-dessus sont données à titre indicatif et ne constituent que les montants minimums légaux. Si la convention collective de l'entreprise prévoit une rémunération plus favorable, celle-ci doit s'appliquer.

Il appartient à l'employeur de rédiger le contrat d'apprentissage. Le CERFA apprentissage sera transmis pré-rempli avec les éléments à sa disposition par le CFA à la personne en charge de la mise en place du contrat pour complétude et modification avant signature.

LE MANDAT DE GESTION

Le mandat de gestion permet à l'employeur de donner mandat au CFA pour transmettre en ligne le contrat d'apprentissage et les pièces nécessaires directement à l'OPCO.

La mention du mandat de gestion doit obligatoirement être précisée dans la convention de formation.

JE DONNE MANDAT AU CFA (sans contrepartie financière) et je m'engage à lui fournir l'ensemble des informations nécessaires à la bonne exécution de son mandat.

JE REFUSE DE MANDATER LE CFA. Il en est alors de ma responsabilité d'accomplir toutes les formalités nécessaires aux opérations prévues à l'article L. 6224-1 du code du travail et demeure seul responsable de l'accomplissement de ces opérations. Je m'engage à déposer auprès de mon OPCO le contrat d'apprentissage signé par toutes les parties, accompagné de la convention de formation signée et conclue avec le CFA.

NOM et Prénom de l'apprenti :

Parcours : Conception et Production Durable Innovation pour l'industrie

MISSIONS CONFIEES A L'APPRENTI – Vous pouvez joindre une fiche de poste ou compléter ci-dessous.

Intitulé emploi occupé par l'apprenti :

Descriptif des missions :

A : Le :

Signature et Cachet de l'entreprise

CONTACTS UNIVERSITAIRES

Responsable formation : Magali LARRANG

magali.larrang@iut-tarbes.fr

06 76 71 09 82

Contact contrat d'apprentissage : Laetitia AMARÉ

alternance.iut-tarbes@uttop.fr

05 62 44 42 61

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION IUT – MISSIONS et PARCOURS VALIDES PAR LA RESPONSABLE

Signature Responsable Formation BUT GMP

Conception et Production Durable

Code diplôme : 251 251 02

RNCP 35467

Innovation pour l'Industrie

Code diplôme : 251 251 03

RNCP 35463

Dates de la formation : Du 09/09/2024 au 03/07/2026 – 1263 heures sur 2 ans

2^{ème} année BUT GMP - Année 2024-2025 – 701 heures

Semaine	Dates		ENTREPRISE	I.U.T.	Remarques
35	26-août-24	au	30-août-24		DEBUT CONTRAT
36	2-sept.-24	au	6-sept.-24		
37	9-sept.-24	au	13-sept.-24		09-sept-24 : Rentrée
38	16-sept.-24	au	20-sept.-24		
39	23-sept.-24	au	27-sept.-24		
40	30-sept.-24	au	4-oct.-24		
41	7-oct.-24	au	11-oct.-24		
42	14-oct.-24	au	18-oct.-24	1	
43	21-oct.-24	au	25-oct.-24	2	
44	28-oct.-24	au	1-nov.-24	3	
45	4-nov.-24	au	8-nov.-24		6
46	11-nov.-24	au	15-nov.-24		7
47	18-nov.-24	au	22-nov.-24		8
48	25-nov.-24	au	29-nov.-24		9
49	2-déc.-24	au	6-déc.-24		10
50	9-déc.-24	au	13-déc.-24		11
51	16-déc.-24	au	20-déc.-24	4	
52	23-déc.-24	au	27-déc.-24	5	
1	30-déc.-24	au	3-janv.-25	6	
2	6-janv.-25	au	10-janv.-25		12
3	13-janv.-25	au	17-janv.-25		13
4	20-janv.-25	au	24-janv.-25	7	
5	27-janv.-25	au	31-janv.-25	8	
6	3-févr.-25	au	7-févr.-25	9	
7	10-févr.-25	au	14-févr.-25	10	
8	17-févr.-25	au	21-févr.-25	11	
9	24-févr.-25	au	28-févr.-25	12	
10	3-mars-25	au	7-mars-25	13	
11	10-mars-25	au	14-mars-25	14	
12	17-mars-25	au	21-mars-25	15	
13	24-mars-25	au	28-mars-25	16	
14	31-mars-25	au	4-avr.-25	17	
15	7-avr.-25	au	11-avr.-25	18	Soutenances BUT 2 à l'IUT (1 jour)
16	14-avr.-25	au	18-avr.-25	19	
17	21-avr.-25	au	25-avr.-25	20	
18	28-avr.-25	au	2-mai-25		14
19	5-mai-25	au	9-mai-25		15
20	12-mai-25	au	16-mai-25		16
21	19-mai-25	au	23-mai-25		17
22	26-mai-25	au	30-mai-25		18
23	2-juin-25	au	6-juin-25		19
24	9-juin-25	au	13-juin-25		20
25	16-juin-25	au	20-juin-25		21
26	23-juin-25	au	27-juin-25		22
27	30-juin-25	au	4-juil.-25	21	
28	7-juil.-25	au	11-juil.-25	22	
29	14-juil.-25	au	18-juil.-25	23	
30	21-juil.-25	au	25-juil.-25	24	
31	28-juil.-25	au	1-août-25	25	
32	4-août-25	au	8-août-25	26	
33	11-août-25	au	15-août-25	27	
34	18-août-25	au	22-août-25	28	
35	25-août-25	au	29-août-25	29	

3^{ème} année BUT GMP - Année 2025-2026 – 562 heures

Semaine	Dates			ENTREPRISE	I.U.T.	Remarques
36	1-sept.-25	au	5-sept.-25	1		
37	8-sept.-25	au	12-sept.-25		1	<i>Retournée le 8 septembre 2025</i>
38	15-sept.-25	au	19-sept.-25		2	
39	22-sept.-25	au	26-sept.-25		3	
40	29-sept.-25	au	3-oct.-25		4	
41	6-oct.-25	au	10-oct.-25		5	
42	13-oct.-25	au	17-oct.-25	2		
43	20-oct.-25	au	24-oct.-25	3		
44	27-oct.-25	au	31-oct.-25	4		
45	3-nov.-25	au	7-nov.-25	5		
46	10-nov.-25	au	14-nov.-25		6	
47	17-nov.-25	au	21-nov.-25		7	
48	24-nov.-25	au	28-nov.-25		8	
49	1-déc.-25	au	5-déc.-25		9	
50	8-déc.-25	au	12-déc.-25		10	
51	15-déc.-25	au	19-déc.-25		11	
52	22-déc.-25	au	26-déc.-25	6		
1	29-déc.-25	au	2-janv.-26	7		
2	5-janv.-26	au	9-janv.-26	8		
3	12-janv.-26	au	16-janv.-26	9		
4	19-janv.-26	au	23-janv.-26	10		
5	26-janv.-26	au	30-janv.-26	11		
6	2-févr.-26	au	6-févr.-26	12		
7	9-févr.-26	au	13-févr.-26	13		
8	16-févr.-26	au	20-févr.-26	14		
9	23-févr.-26	au	27-févr.-26	15		
10	2-mars-26	au	6-mars-26	16		
11	9-mars-26	au	13-mars-26		12	
12	16-mars-26	au	20-mars-26		13	
13	23-mars-26	au	27-mars-26		14	
14	30-mars-26	au	3-avr.-26		15	
15	6-avr.-26	au	10-avr.-26		16	
16	13-avr.-26	au	17-avr.-26		17	
17	20-avr.-26	au	24-avr.-26	17		
18	27-avr.-26	au	1-mai-26	18		
19	4-mai-26	au	8-mai-26	19		
20	11-mai-26	au	15-mai-26	20		
21	18-mai-26	au	22-mai-26	21		
22	25-mai-26	au	29-mai-26	22		<i>Lundi 25 mai : Férié - Fermeture IUT</i>
23	1-juin-26	au	5-juin-26	23		
24	8-juin-26	au	12-juin-26	24		
25	15-juin-26	au	19-juin-26	25		
26	22-juin-26	au	26-juin-26	26		
27	29-juin-26	au	3-juil.-26	27		<i>Soutenance finale à l'IUT : date à définir FIN CONTRAT MIN</i>
28	6-juil.-26	au	10-juil.-26	28		
29	13-juil.-26	au	17-juil.-26	29		
30	20-juil.-26	au	24-juil.-26	30		
31	27-juil.-26	au	31-juil.-26	31		
32	3-août-26	au	7-août-26	32		
33	10-août-26	au	14-août-26	33		
34	17-août-26	au	21-août-26	34		
35	24-août-26	au	28-août-26	35		FIN CONTRAT MAX

Programme formation – BUT GMP 2^{ème} et 3^{ème} année – en alternance

GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE

Parcours CONCEPTION ET PRODUCTION DURABLE

Parcours INNOVATION POUR L'INDUSTRIE

Public visé

Tous publics

Prérequis

Le BUT GMP 2 et 3 s'adresse à :

- Des étudiants venant de BUT GMP 1^{ère} année,
- Des candidats ayant les prérequis liés à la formation visée.

Le BUT s'adresse principalement aux titulaires d'un baccalauréat général ou technologique.

L'admission au cours du cycle de formation est possible par validation d'acquis d'études ou d'expérience. À cet effet, des paliers de réorientation, des passerelles et des enseignements d'adaptation sont mis en place après validation par la commission de la formation et de la vie universitaire ou par une commission ad hoc composée d'équipes pédagogiques issues de plusieurs composantes et présidée par le directeur de l'IUT. Cette commission a pour mission d'apprécier toute demande d'admission et de définir les modalités d'adaptation, d'accompagnement et de réorientation.

Possibilité de validation des acquis professionnels (VA-85).

Jury d'admission sur dossier après entretien individuel.

Objectifs

L'objectif du BUT GMP est de former des techniciens supérieurs généralistes des industries mécaniques quel que soit le secteur d'activité, capables d'assurer la mise sur le marché d'un nouveau produit au travers des trois premières étapes de son cycle de vie : conception pour définir le produit, industrialisation pour développer les procédés de fabrication et d'assemblage, et enfin organisation industrielle pour organiser des lignes de production.

Les titulaires du BUT GMP s'insèrent dans les équipes spécialisées ou polyvalentes de divers services tels que les bureaux d'études et d'outillage, les méthodes, l'organisation et la gestion de la production... Ces métiers peuvent être exercés dans tout secteur économique : mécanique, aéronautique, navale, automobile, environnement et énergétique, nucléaire, médical, électroménager, sports et loisirs, transports, environnement, BTP et équipement, etc... Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur niveau 6 (anciennement niveau II), inscrit au RNCP.

Fiche N° [35467](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35467/) - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35467/> pour le parcours GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE : CONCEPTION ET PRODUCTION DURABLE

Fiche N° [35463](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35463/) - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35463/> pour le parcours GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE : INNOVATION POUR L'INDUSTRIE

Compétences visées

La formation s'articule autour du développement de 5 compétences (4 de tronc commun, et une 5^{ème} sous la forme d'un parcours à choisir).

Chaque compétence est développée progressivement au fil des 6 semestres de formation.

Compétence C1	Spécifier les exigences technico-économiques industrielles
Compétence C2	Déterminer la solution conceptuelle
Compétence C3	Concrétiser la solution technique retenue
Compétence C4	Gérer le cycle de vie du produit et du système de production

À l'IUT de Tarbes les étudiants ont le choix entre deux parcours :

Compétence C5	Proposer des solutions innovantes pour répondre à une problématique industrielle
---------------	--

ou

Compétence C5	Intégrer le développement durable dans une démarche de développement industriel
---------------	---

Le développement de ces compétences se fait au travers de modules de cours (nommés Ressources dans le programme national) et de projet (nommés Situation d'Apprentissage et d'Evaluation)

Lieu de formation

- Département GMP - IUT de TARBES – 1 rue Lautréamont – 65000 TARBES

Déroulement de la formation

- De Septembre N à Aout N+2 pour le BUT GMP 2 + 3 - 1263 h de formation théorique
- Formation en alternance

Equipe pédagogique

Chef de département : Mireille ECHERBAULT – mireille.echerbault@iut-tarbes.fr

Responsable alternance : Magali LARRANG – magali.larrang@iut-tarbes.fr

Enseignants chercheurs (30%), enseignants (20%) et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation (50%).

Mise en place d'un comité de pilotage de la formation incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire. Elle fait l'objet de listes d'émargement par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu intégral mobilisant notamment des mises en situation professionnelle à partir desquelles est demandée une démarche autoréflexive et de démonstration des compétences acquises.

Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme portant mention du « Bachelor Universitaire de Technologie » et de la spécialité correspondante, est délivré par le président de l'université sur proposition d'un jury présidé par le directeur de l'IUT et comprenant les chefs de départements, pour au moins la moitié des enseignants-chercheurs et enseignants, et pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels en relation étroite avec la spécialité concernée, choisis dans les conditions prévues à l'article L. 612-1 du code de l'éducation.

Le diplôme est délivré sur la base du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre (30 crédits par semestre).

Les universités délivrent au niveau intermédiaire le diplôme universitaire de technologie qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens.

Nombre de personnes par groupe : en moyenne 24 personnes

Semestre 3 : Tronc commun – 344 h			
Blocs de ressource ou de projet	Intitulé	Durée	
Modélisation multiphysique	Mécanique	30	100
	Dimensionnement Des Structures	30	
	Science des matériaux	20	
	Mathématiques appliquées et Outils Scientifiques	20	
Ingénierie des systèmes mécaniques	Ingénierie de Construction Mécanique	30	30
Ingénierie de production	Production – Méthodes	44	80
	Métrologie	10	
	Organisation et Pilotage Industriel	26	
Ingénierie des systèmes cyberphysiques	Ingénierie des systèmes cyberphysiques	30	30
Relations humaines dans l'entreprise	Communication	13	43
	Langues (Anglais)	18	
	Projet Personnel Professionnel	12	
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation	Répondre, dans un cadre collaboratif, à un besoin de nature industrielle sur l'ensemble du cycle de vie	51	61
	Portfolio	10	
Semestre 3 : Parcours (Innovation pour l'Industrie ou Conception et Production durable)			
	Intitulé	Durée	
	Innovation ou Approche Environnementale	52	112
	Projet	60	
Semestre 4 : Tronc commun – 185,4 h			
Blocs de ressource ou de projet	Intitulé	Durée	
Modélisation multiphysique	Mécanique	24	65
	Dimensionnement Des Structures	21	
	Science des matériaux	10	
	Mathématiques appliquées et Outils Scientifiques	10	
Ingénierie des systèmes mécaniques	Ingénierie de Construction Mécanique	18	18
Ingénierie de production	Production - Méthodes	22	38
	Organisation et Pilotage Industriel	16	
Ingénierie des systèmes cyberphysiques	Ingénierie des systèmes cyberphysiques	10	10
Relations humaines dans	Communication	10	26

l'entreprise	Langues (Anglais)	10	
	Projet Personnel Professionnel	6	
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation	Répondre, dans un cadre collaboratif, à un besoin de nature industrielle sur l'ensemble du cycle de vie	22	28
	Portfolio	6	
Semestre 4 : Parcours (Innovation pour l'Industrie ou Conception et Production durable)			
	Intitulé	Durée	
	Innovation ou Approche Environnementale	31	60
	Projet	29	

3^{ème} année BUT GMP en alternance : 562 heures de formation

Semestre 5 : ressources – 290 h			
Blocs de ressource	Ressource	Durée	
Modélisation multiphysique	Mécanique	20	80
	Dimensionnement Des Structures	30	
	Science des matériaux	10	
	Mathématiques appliquées et Outils Scientifiques	20	
Ingénierie des systèmes mécaniques	Ingénierie de Construction Mécanique	32	32
Ingénierie de production	Production - Méthodes	52	92
	Métrologie	10	
	Organisation et Pilotage Industriel	30	
Ingénierie des systèmes cyberphysiques	Ingénierie des systèmes cyberphysiques	26	26
Relations humaines dans l'entreprise	Communication	16	42
	Langues (Anglais)	16	
	Projet Personnel Professionnel	10	
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation	Fournir, en autonomie, une solution fonctionnelle et répondant à une demande industrielle sur l'ensemble du cycle de vie	8	18
	Portfolio	10	
Semestre 5 : Parcours (Innovation pour l'Industrie ou Conception et Production durable)			
	Intitulé	Durée	
	Innovation ou Approche Environnementale	50	106
	Projet	56	

Semestre 6 : ressources – 115,4 h			
Blocs de ressource	Ressource	Durée	
Modélisation multiphysique	Dimensionnement Des Structures	10	20
	Mathématiques appliquées et Outils Scientifiques	10	
Ingénierie des systèmes mécaniques	Ingénierie de Construction Mécanique	12	12
Ingénierie de production	Production - Méthodes	19	37
	Organisation et Pilotage Industriel	18	
Ingénierie des systèmes cyberphysiques	Ingénierie des systèmes cyberphysiques	18	18
Relations humaines dans l'entreprise	Langues (Anglais)	16	16
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation	Fournir, en autonomie, une solution fonctionnelle et répondant à une demande industrielle sur l'ensemble du cycle de vie	4	12
	Portfolio	8	
Semestre 6 : Parcours (Innovation pour l'Industrie ou Conception et Production durable)			
	Intitulé	Durée	
	Innovation ou Approche Environnementale	28	51
	Projet	23	